COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09/09/2025

Les entreprises du SBF120 ont versé 6 % de leur résultat en primes collectives à leurs salariés, selon le nouvel indice EquiProfit !

Selon l'édition 2025 du Baromètre du Partage du Profit, réalisée par ERES.

Quelques chiffres clés :

- **Les entreprises du SBF120 ont distribué 6,87 Mds d'€ en 2024 de primes de partage du profit (participation, intéressement, abondement)**, un montant record !
- **Le nombre de bénéficiaires des accords collectifs** (intéressement, participation et abondement) a augmenté **de plus de 10% en 2024**, dépassant ainsi les niveaux historiques de 2021.
- **La prime collective (participation, intéressement, abondement) moyenne par salarié est de presque 6 000 €.**
- En additionnant le montant moyen par salarié des Primes de Partage du Profit et les dividendes par salarié actionnaire, **l'enveloppe total s'élève à près de 7 000 €.**

Le partage du profit se démocratise !

« *En 2024, les entreprises du SBF120 ont non seulement fait des efforts pour augmenter leur enveloppe globale de primes de partage du profit mais elles ont surtout fait bénéficier à de nouveaux salariés de leurs accords collectifs. Aujourd'hui, près de 700 000 salariés du SBF120 bénéficient des accords d'intéressement contre 620 000 en 2023. Il reste des écarts importants de primes collectives entre les entreprises du SBF120, 17% de celles-ci versent une prime collective inférieur à 1 000 € par salarié tandis que 13% versent des primes supérieures à 10 000 € par salarié. En 2024, la prime de partage du profit par salarié record s'est élevée à près de 22 400 €.* », commente **Mathieu Chauvin, Président du Groupe Eres.**

*Baromètre du Partage du Profit 2025

Eres, S.A.S immatriculée au RCS Paris sous le n° 484 868 948 sise au 115 rue Réaumur 75002 Paris dont le capital social est de 1 286 208,83€. N° ORIAS (www.orias.fr) 07023020 comme courtier en assurance. Membre de l'association professionnelle CNCEF.

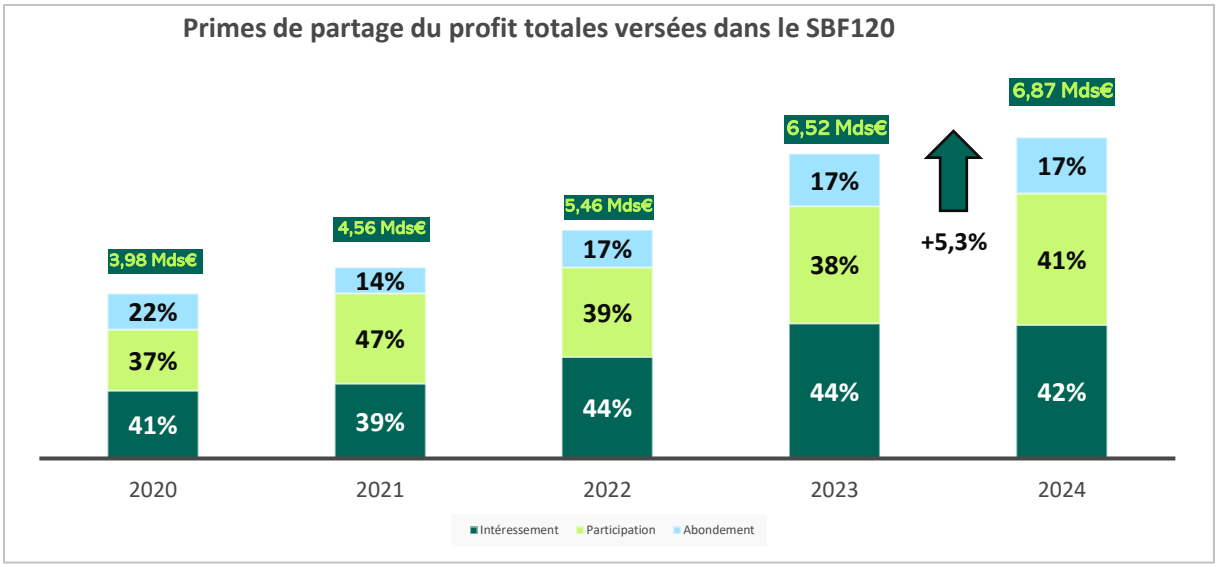

*« Le montant des primes de participation, d'intéressement ou d'abondement versées en 2024 sur des Plans d'Epargne Entreprise (PEE) ou des Plans d'Epargne Retraite d'Entreprise (PERECO), dépasse de **5% le montant distribué en 2023 qui était déjà exceptionnel.** On constate une hausse de près d'un demi-milliard d'euros et cela, grâce à l'augmentation significative des versements des primes d'intéressement.* » poursuit Mathieu Chauvin.

Les résultats de 2024 sont très encourageants., on note depuis 3 ans maintenant que les primes d'intéressement dépassent les primes de participation alors qu'elles sont facultatives et relèvent de la volonté des entreprises de faire progresser le partage de la valeur.

Nouveauté : Eres lance le nouvel indice EquiProfit pour mesurer avec plus d'équité les efforts réalisés par les entreprises pour partager le profit

L'indice Equiprofit calcule le ratio entre le montant de primes collectives distribuées et le résultat généré par l'entreprise.

« Notre constat est le suivant : les entreprises du SBF120 affichant de bons résultats versaient, de façon générale, davantage de primes collectives que celles aux performances plus modestes. Pourtant, certaines entreprises, ayant consenti d'importants efforts pour partager leur profit de manière plus équitable, n'étaient pas mises en avant car le montant versé en valeur absolue restait limité. Ainsi, nous avons développé un indicateur visant à objectiver et à mieux refléter l'équité des efforts réalisés par les entreprises du SBF120. » explique Mathieu Chauvin.

*Baromètre du Partage du Profit 2025

Eres, S.A.S immatriculée au RCS Paris sous le n° 484 868 948 sise au 115 rue Réaumur 75002 Paris dont le capital social est de 1 286 208,83€. N° ORIAS (www.orias.fr) 07023020 comme courtier en assurance. Membre de l'association professionnelle CNCEF. www.eres-group.com

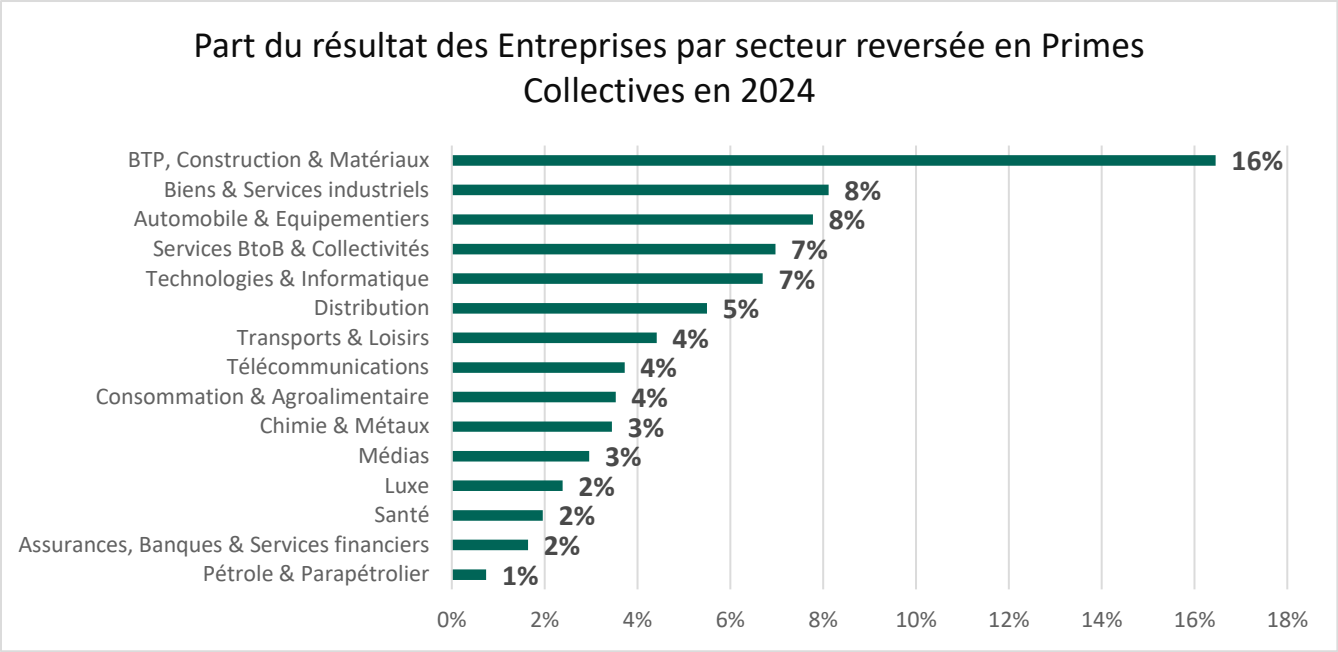

« *Ainsi, des secteurs comme le BTP, qui ne figurent pas parmi ceux distribuant le plus de primes de partage du profit en valeur absolue, se hissent pourtant à la première place du classement 2024 grâce à* ***un indice EquiProfit de 16 %,*** *soit le double du secteur arrivé en deuxième position !*

» met en exergue Mathieu Chauvin.

A propos d'Eres

Depuis 2005, Eres s'est imposé comme l'un des leaders de la distribution de solutions d'épargne longue, dans l'entreprise (PEE, PEI, PER d'entreprise) ou à titre individuel (PER individuel et assurance vie) via un réseau de conseillers indépendants, de courtiers en assurance et d'experts-comptables. Depuis sa création, plus de 6 600 cabinets sont devenus partenaires.

Aujourd'hui Eres gère plus de 7 milliards d'euros d'épargne et accompagne plus de 300 000 épargnants et 26 000 entreprises.

Méthodologie :

Objectif : Étudier l'évolution des versements de primes de partage du profit dans les entreprises du SBF120, analyser la répartition du partage du profit entre les salariés et les actionnaires, donner les tendances à venir.

- Etude basée sur des données publiques (documents d'enregistrement universel, communiqués de presse, rapports des assemblées générales des actionnaires) et des communications issues des sites de syndicats.
- Historique mis à jour en fonction de l'évolution de l'indice SBF120.
- Echantillon composé de 72 entreprises du SBF120 qui publient les primes de partage du profit et leurs effectifs France/monde.

*Baromètre du Partage du Profit 2025

Eres, S.A.S immatriculée au RCS Paris sous le n° 484 868 948 sise au 115 rue Réaumur 75002 Paris dont le capital social est de 1 286 208,83€. N° ORIAS (www.orias.fr) 07023020 comme courtier en assurance. Membre de l'association professionnelle CNCEF. www.eres-group.com

- Indicateur EquiProfit : Moyenne pondérée de deux ratios : Primes Collectives 2024 / Résultat Net 2023 et Primes Collectives 2024 / EBITDA 2023

Nous serons heureux de vous présenter les résultats détaillés de l'étude.

Contacts presse :

Christine Singer (8 :55)
christine.singer@huit55.com / 06 03 91 06 13

Mirela Stoeva (Eres)
mirela.stoeva@eres-group.com

www.eres-group.com

*Baromètre du Partage du Profit 2025

Eres, S.A.S immatriculée au RCS Paris sous le n° 484 868 948 sise au 115 rue Réaumur 75002 Paris dont le capital social est de 1 286 208,83€. N° ORIAS (www.orias.fr) 07023020 comme courtier en assurance. Membre de l'association professionnelle CNCEF. www.eres-group.com